# CDAS du 27 juin 2017

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr (Versailles 02 40 20 76 56 Cambronne : 02 51 12 87 07)

Ce CDAS se réunissait pour la 1ère fois sous la présidence de Françoise FONT en charge du Pôle Pilotage et ressources de la DRFiP44 suite au départ de Danielle ROGER.

## Médecine de prévention : la bonne nouvelle !

**RAPPEL** : depuis maintenant 2 ans, la médecine de prévention dans le 44 ne comptait plus qu'un seul médecin pour 3744 agents. Ce n'est pas un mais deux médecins de prévention qui arrivent au 1er septembre. Un bémol puisque l'un d'eux sera affecté à 70 % pour la Loire-Atlantique et 30 % pour le Morbihan.

Si c'est une bonne nouvelle pour nos collègues du Morbihan qui n'ont plus du tout de médecin depuis 2 ans (*enfin presque : un médecin du 29 venait un jeudi par mois à Quimper!)*, à ***FO***, nous ne nous réjouissons pas de ce saupoudrage de la mission médicale dont la nécessité ne fait qu'augmenter compte tenu des conditions de travail de plus en plus difficiles du fait des suppressions d'emplois et des réorganisations, restructurations, suppressions…
Il est urgent de rendre plus attractive la médecin de prévention dans la Fonction Publique. Malheureusement avec la Loi Travail, la médecine de prévention a du mourron à se faire …

### Bienvenue à eux deux !

**Psychologue** : des consultations sont envisagés sur les résidences administratives autres que Nantes. ***FO*** a proposé de donner un accord de principe à la délégation si cela peut être mis en place avant un futur CDAS.

## Restauration : ça sent le roussi !

**CHÂTEAUBRIAND** : après le placement en liquidation judiciaire de l'ancienne prestataire, une solution provisoire a été trouvée avec les Ateliers de la Mée (centre d'Aide par le Travail).
Une négociation s'est engagée avec la société SODEXO. La dernière proposition dépasse de 2400€ l'ancienne prestation. C'est finalement bien peu quand on sait que le Secrétariat Général devra davantage débourser si les titres-restaurant sont octroyés à l'ensemble des agents du site.
Car le SG comme tout Bercy, pense rationalisation, rentabilité, économies budgétaires, etc

A ***FO***, nous sommes favorables au maintien de cette restauration de proximité pour diverses raisons. Le lien convivial en est une. Nous avons proposé que l'intersyndicale intervienne directement auprès des RH de la DGFiP. Nous interpellons également ***FO*** Finances pour que le sujet soit vu au niveau ministériel.
Les agents ayant tous signé un registre Santé et sécurité au travail, ce sujet sera abordé au CHSCT du mardi 4 juillet prochain.

**QUAI DE VERSAILLES (AGRIAV)** : la nouvelle avait été annoncée par radio DRFiP44. Les travaux vont durer plus longtemps que prévu. De fin août, cela pourrait passer à fin d'année, voire début 2018.
Un Conseil d'Administration aura lieu la semaine prochaine. Des informations plus précises devraient alors être communiquées, notamment auprès des restaurants qui accueillent les convives de Versailles le temps des travaux.

**SAINT-NAZAIRE** : avec la densification du bâtiment De Gaulle qui accueille depuis peu la trésorerie municipale, Montoir et les Établissements Hospitaliers, la restauration das les deux restaurants privés conventionnés, risque de connaître des embouteillages. Faites remonter les difficultés à Anne-Laure QUERE, référente ***FO*** de ce secteur !

## Colonies : coût en baisse = temps de trajet en hausse !

A des fins d'économies, le Secrétariat Général de Bercy a décidé de privilégier la centralisation à Paris et les transports des colons en car… ***jusqu'à l'absurde !*** Au détriment de la sécurité qui est pour ***FO*** primordial.
Un exemple : d'un déplacement Nantes-Marseille d'environ 6H, certains pourraient cet été voir le voyage durer plus de 18 heures !

**PARENTS, n'hésitez pas à faire part de votre insatisfaction !** Il est à croire que tout est mis en œuvre pour réduire comme peau de chagrin, cette activité déjà en forte baisse !

# Fonctionnement de la délégation : Bercy sourd à nos revendications

Suite au départ en retraite de trois assistants de délégation depuis le début de l'année, de nouveaux collègues ont été recrutés :

- 1 sur la mission sociale,
- 2 sur la mission CHORUS.

## Bercy n'a donc pas donné suite au vœu formulé par le CDAS 44 :

**Vœu voté au CDAS du 9 février 2017**

*L'Action sociale telle qu'elle existe aujourd'hui dans notre ministère, est fondée sur la reconnaissance d'une responsabilité partagée entre l'administration et les représentants des personnels. Elle a en outre été renforcée par les avancées obtenues suite aux mouvements sociaux (notamment celui de 1989).*
*Sa proximité à l'échelon départemental est primordiale pour permettre une meilleure appréhension des besoins et attentes des collègues. La participation à l'enquête départementale à l'automne 2016 démontre l'intérêt que lui portent les personnels.*
*Les effectifs des délégations subissent de plein fouet les restrictions budgétaires : en Loire-Atlantique, un emploi a été supprimé en 2015 alors que les effectifs de cette délégation étaient déjà fortement impactés par le poids de la mission CHORUS, comme toutes les délégations situées en région.*
*Au 1er semestre 2017, trois assistants de délégation vont faire valoir leurs droits à retraite.*
*D'après le compte-rendu individuel d'activité, la charge CHORUS du 44 (hors encadrement dédié spécifiquement à cette mission) a été estimée à 1,5 emplois.*
*Le Secrétariat Général profite de ces trois départs en retraire pour imposer en catimini une nouvelle organisation qui vise à séparer les missions :*

- *activité sociale d'un côté (1 emploi)*
- *gestion comptable liée à Chorus de l'autre (2 emplois).*

*Compte-tenu de ces éléments, les membres du Conseil Départemental de l'Action Sociale de Loire-Atlantique dénoncent le choix fait par le Secrétariat général et demandent à ce que ces trois recrutements se fassent indifféremment sur les deux missions : social et Chorus.*

A ***FO***, nous avons exprimé notre fort mécontentement : en effet, ce qui doit primer pour nous c'est l'Action Sociale. Il est d'ailleurs étrange d'entendre dire que le 0,5 effectif alloué en trop à CHORUS pourra travailler sur l'activité sociale…
C'est justement sur l'argument contraire que les missions ont été séparées !

# Assistance sociale : plus sociale que jamais !

Une présentation du nouveau champ d'intervention des assistantes sociales défini par une circulaire de novembre 2016, a été faite en séance par la correspondante régionale. On découvre ainsi que désormais celles-ci ont des nouvelles attributions dont :

- la gestion du dispositif de retour à l'emploi,
- évolution du collectif professionnel (Risques Psycho-Sociaux, situation d'urgence comme les cas d'agressions ou d'attentats, réorganisations des services, …).

A ***FO***, nous nous sommes étonnés de découvrir cette nouveauté seulement maintenant … pour autant, nous sommes convaincus que les assistantes sociales ont toute leur place dans le collectif de travail où elles pourront apporter un éclairage intéressant à partir de leurs compétences et viendront en complément de la médecine de prévention. ***FO*** a demandé à ce que leur présence soit envisagée en CHSCT et en commission immobilière où sont vues toutes les réorganisations et restructurations de l'ensemble des directions du 44 : DRFiP44, Douane, DSFiPE, SRE, INSEE...

# Prochain CDAS fin septembre ou début octobre 2017

Le CDAS ayant eu à traiter de sujets importants, l'activité des actions locales n'a pas été abordée.
Un CDAS supplémentaire a été rajouté pour le 2nd semestre.

| **Les représentants *FO* en CDAS 44** | **Chrystelle TONNELIER** *FO* DRFiP 44 | **Julie BILLY** *FO* SRE | **Christine FLOCH** *FO* DRFiP 44 | **Anne-Laure QUERE** *FO* DRFiP44 |
|---|---|---|---|---|